



LETTRE DU METL

Bulletin d'Information du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

JAN-FÉV-MARS 2015

NUMÉRO 6

INÉDIT

M. Aziz Rabbah invité du Forum de la MAP



Le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah a été invité, le 27 janv. 2015, au forum de la MAP afin de discuter du thème : « les infrastructures au Maroc entre les faiblesses structurelles et les pôles d'excellence ». Lors de cette rencontre, le ministre a exposé une présentation détaillée autour de la stratégie du ministère et les défis qu'il affronte au niveau de tous les secteurs qu'il supervise, en l'occurrence les défis liés à la distribution équitable des infrastructures sur l'ensemble du territoire national. M. Rabbah a, à cette occasion, mis l'accent sur les plus importants indicateurs reflétant l'action du Ministère ces dernières années dans le secteur du transport routier et de la sécurité routière, le secteur portuaire et maritime, le secteur ferroviaire, le transport aérien, la logistique et la maîtrise d'ouvrage déléguée.

ACTIVITÉS ROYALES

Cérémonie de présentation du Boeing 787 Dreamliner de la RAM



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, le 09 Janv. 2015 à l'aéroport international Mohammed V de Casablanca, la cérémonie de présentation du Boeing 787 Dreamliner de la Royal Air Maroc, première acquisition du genre pour une compagnie du pourtour méditerranéen. L'appareil, qui accueille

255 passagers en classe économique et 18 passagers en classe affaires, est doté d'un rayon d'action maximum de 15.000 km. Il est Plus rapide et plus silencieux, et offre l'avantage d'être respectueux de l'environnement. Le Boeing 787 permet de réduire de 20 pc les émissions de CO2 et de 30 pc celles d'oxyde d'azote (NOx) tout en émettant 60 pc moins de bruit (trace sonore) que les autres avions longs courriers.

Programme «Wessal Casablanca-Port»



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, le 13 mars 2015, au lancement de trois projets portuaires inscrits dans le cadre du programme «Wessal Casablanca-Port». Le projet Wessal Casablanca-Port a pour but de réaliser des projets appuyant la stratégie nationale touristique à l'horizon 2020, censés en faire une destination phare des tourisms d'affaires, de culture et de croisière. En ce qui concerne le projet de réhabilitation du port de Casablanca, il sera procédé au renforcement des infrastructures à travers notamment la création d'un nouveau port de pêche, d'une nouvelle gare maritime, ainsi que le transfert du chantier de construction des navires.

SECURITE ROUTIERE

Présentation du plan d'action 2015 du CNPAC

Mohamed Najib Boulif, ministre délégué chargé du Transport a présidé, le 13 janv. 2015 à Rabat, une conférence de presse dont l'ordre de jour a porté sur la présentation des actions de communication, de sensibilisation et d'éducation prévues dans le programme du Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC) pour l'année 2015. A cette occasion, le ministre a annoncé que le gouvernement a déposé au SGG un projet de loi portant transformation du CNPAC en Agence

EDITORIAL

«Le Maroc aspire à devenir un grand pôle d'investissement en matière d'infrastructures à l'échelle mondiale». C'est ce qu'a affirmé Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement du transport et de la logistique, à différentes occasions d'échange internationales au Maroc et à l'étranger.

En effet, le Maroc a lancé durant les dernières années plusieurs projets visant le développement des infrastructures modernes, répondant aux normes internationales à l'instar du port Tanger Med, du train à grande vitesse (TGV) et du nouveau port de Nador, ainsi que l'extension du réseau routier et autoroutier et des établissements aéroportuaires. Il ambitionne de devenir un important hub d'investissement en matière d'infrastructures et de logistique tant au niveau régional qu'international.

Grâce à ces infrastructures modernes et eu égard aux autres qualités logistiques dont il dispose, le Maroc est devenu une plateforme d'investissements étrangers directs. Le Royaume ambitionne de drainer davantage d'investissements étrangers dans le domaine des infrastructures, dans l'objectif de renforcer le partenariat économique bilatéral avec des pays développés et établir des projets communs dans les secteurs des ports, des aéroports, du transport routier, ferroviaire, maritime et aérien ainsi que le secteur de la logistique.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique (METL) multiplie les efforts en matière de coopération à travers les échanges de visites, l'accueil de représentants d'importantes firmes œuvrant dans des secteurs intéressant le ministère, le parrainage de manifestations internationales se déroulant au Maroc et concernant ses secteurs d'activité, ou encore la participation à des manifestations internationales dans ces mêmes secteurs se déroulant à l'étranger.



nationale de prévention des accidents de la circulation. En marge de cette conférence, une cérémonie de remise des prix aux gagnants du programme télévisé «Sir Bilamhal Tarbah » a été organisée.

Remise des attestations de réussite aux formateurs dans le domaine du transport



Dans le cadre du renforcement des compétences de formation dans les domaines de la conduite et du transport routier, le ministre délégué chargé du Transport, M. Mohammed Najib Boulif, a présidé, le 27 janv. 2015, une réunion de remise des attestations de réussite aux formateurs qui ont participé aux cycles de formation intégrée dédiés aux formateurs dans le domaine du transport lancés le 13 oct. 2014 et supervisés par le Bureau international de formation spécialisé dans la formation professionnelle initiale et continue dans les domaines du transport et des services logistiques (AFT-IFTIM), en coordination avec la Fédération du Transport relevant de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM).

Réhabilitation des centres d'immatriculations



Le 28 janv. 2015, lors d'une réunion de la commission des infrastructures de base, de l'énergie, des mines et de l'environnement à la Chambre des représentants, le ministre délégué chargé du transport, Mohamed Najib Boulif a annoncé le programme national de construction et de réhabilitation des sièges des centres d'immatriculations (CI). Le bilan de construction des CI a atteint 8 centres et le bilan d'aménagement a atteint 13 centres. En 2015, 10 CI connaîtront le lancement des travaux. Le ministre a également annoncé le programme de construction et d'aménagement des pistes d'examen d'application pour l'obtention du permis de conduire et a abordé le sujet relatif au

contrat de gestion signé avec « Assiaqa Card », ainsi que son dernier annexe qui vise l'amélioration de la qualité des services fournis et sa généralisation sur l'ensemble du territoire marocain.

Journée nationale de la sécurité routière au titre de l'année 2015

Dans le cadre de la célébration de la Journée Nationale de la Sécurité Routière (JNSR), une série d'activités ayant trait à la sécurité routière, a été organisée autour de la semaine du 18 fév. 2015, notamment :

- le 11 fév., réunion du Comité permanent de la sécurité routière (CPSR) sous la présidence de M. Mohamed Najib Boulif, ministre délégué chargé du Transport, durant laquelle il a été souligné une baisse significative de la gravité des accidents de la circulation, avec un recul de 6,04 pc du nombre d'accidents mortels, de 8,74 pc des décès et de 14,81 pc du nombre de blessés graves.
- les 13 et 14 fév., organisation à Casablanca par le CNPAC du Festival International du Film de Sécurité Routière en partenariat avec deux organisations internationales, en l'occurrence « Laser International Foundation » et « Prévention Routière Internationale (PRI) », ponctuée par l'octroi du Grand prix du festival au CNPAC pour ses deux spots communicationnels de sensibilisation intitulés « Constat » et « Respectez le passage piétons ».
- les 16 et 17 fév., organisation par le CNPAC du séminaire international autour du comportement des usagers de la route et son impact sur la sécurité routière en collaboration avec l'Université Mohamed V de Rabat et le Centre National de Recherches Scientifiques et Techniques (CNRST), couronné par la signature d'une convention entre le METL et ce dernier.
- le 18 fév. 2015 à Rabat, célébration officielle de la JNSR sous le thème « 2012-2014 : Plus de 700 vies épargnées : Continuons », journée ponctuée par la distribution des prix pour les gagnants aux concours artistiques, créatifs et professionnels organisés par le CNPAC dans le domaine de la prévention et de la sécurité routière.



- sur le plan gouvernemental, la JNSR a été marquée, le 18 fév. 2015 à Rabat, par le coup d'envoi donné au projet de traitement électronique des procès-verbaux liés aux délits et infractions

au Code de la route, en présence du Chef du gouvernement, du ministre de la Justice et des Libertés, du ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, et du ministre chargé du Transport. Le projet de gestion électronique des procès-verbaux liés aux délits et infractions au Code de la route est un programme qui accompagne la phase de mise en place de l'échange électronique de données entre l'appareil judiciaire et les administrations publiques, représentées par le METL.



- le 20 fév. à ElHajeb, Mohamed Najib Boulif, a procédé, en présence du gouverneur de la province, à l'inauguration d'une agence des transports routiers et d'un nouveau centre d'immatriculation des véhicules, et a donné le coup d'envoi du programme de formation continue au profit des conducteurs des taxis (catégories 1 et 2) et des véhicules légers spéciaux de tourisme à Meknès qui vise la formation de quelque 140.000 conducteurs professionnels à travers différentes villes du Royaume.
- Le 23 fév. A Rabat, lancement par le ministre délégué chargé du Transport de la 3^e édition de la caravane itinérante de sécurité routière organisée par le CNPAC, qui a fait escale dans les villes de Benslimane, Berrechid, Benguerir, Agadir et Tiznit et durant laquelle il a été procédé à l'inauguration de plusieurs projets d'infrastructures et au lancement d'actions dédiées à la prévention des accidents de la circulation.
- le 26 Fév. à Rabat, organisation d'une journée d'étude sur le Transport scolaire présidée Mohamed Najib Boulif, consacrée à l'étude de la réalité du secteur, ses contraintes et les perspectives d'avenir, le ministre a mis l'accent sur l'existence d'un cahier de charges relatif au transport scolaire au profit d'autrui, visant l'encouragement de cette profession afin d'alléger la charge des établissements scolaires.

Rencontre mondiale des ONG actives dans le domaine de la sécurité routière

La ville de Marrakech a accueilli les 13 et 14 mars 2015, la 4^e session de la rencontre mondiale des organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le domaine de la sécurité routière et des victimes des accidents de la circulation. Organisée par le CNPAC, en partenariat avec l'Alliance mondiale

des ONG pour la sécurité routière, la rencontre a été axée sur le thème « La sécurité routière et les revenus de l'alcool, pourquoi et pourquoi pas ? » et la préparation pour la campagne « Sauvez la vie des enfants », « Comment réussir le partenariat entre les ONG, les institutions publiques et les entreprises privées ». M. Aziz Rabbah a proposé, à cette occasion, la création au Maroc d'un centre de recherche sur la sécurité routière ouvert à la coopération avec les ONG internationales œuvrant dans le domaine de la prévention des accidents de la circulation.

Rencontre avec les professionnels de la visite technique

Le ministre délégué chargé du Transport, M. Mohammed Najib Boulif, a présidé le 20 mars 2015, une rencontre avec les professionnels du secteur de la visite technique afin de présenter le bilan des opérations d'audit programmées, réalisé par le prestataire indépendant VERITAS. Ces opérations ont compris l'ensemble des réseaux et centres de visite technique ainsi que les agents contrôleurs. La rencontre a conclu sur la nécessité d'engager l'ensemble des opérateurs, que ce soit les réseaux, les centres, les contrôleurs ou les professionnels des équipements et de soutenir « la maîtrise » et « la qualité », en créant un prix destiné aux réseaux, aux centres de visite technique ainsi qu'aux agents contrôleurs les plus distingués.

Rencontre avec les représentants de la société internationale SGS



Le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif s'est réuni, le 24 mars 2015 à Rabat, avec les représentants de la société SGS spécialisée dans les domaines de contrôle technique, de la vérification, de l'analyse et de la certification. Ce fut l'occasion pour présenter l'état des lieux des centres de contrôle technique au Maroc et les mesures adoptées par le METL en matière de certification et de contrôle pour insuffler une forte dynamique aux différents centres existant dans le pays, le but étant la préservation de la sécurité des citoyens. Le ministre a proposé la création d'une cellule de travail composé du CNEH, CNPAC, et du SGS en vue d'examiner les nouvelles idées et

pratiques visant à structurer ce secteur et améliorer son rendement.

PORTS ET DOMAINE PUBLIC MARITIME

Réalisation de projets de développement au port de Tan-Tan

Dans le cadre de son programme d'investissement pour la période 2015-2019 relatif au port de Tan-Tan, l'Agence Nationale des Ports (ANP) a consacré une enveloppe budgétaire globale de 78,9 Millions de dirhams pour la réalisation d'un ensemble de projets de développement dans ce port. Ces projets concernent en particulier l'aménagement des réseaux d'eau potable et d'électricité, l'éclairage public au port, l'aménagement des réseaux routiers du port, ainsi que l'aménagement des quais et des projets relatifs à la sécurité, l'environnement et à la réalisation d'études, en plus de projets relatifs à la restauration des voies et aux équipements de la signalisation horizontale et verticale au port, et ce pour une enveloppe budgétaire d'environ 500.000 Dhs.

Rencontres importantes relatives au secteur portuaire et maritime



M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, a présidé au courant de ce trimestre plusieurs rencontres importantes relatives au secteur portuaire et maritime, dont principalement :

- le 19 janv. à Rabat : un séminaire de sensibilisation sur le développement de hubs maritimes dans l'objectif est de sensibiliser les pouvoirs publics, les institutionnels et les opérateurs privés sur les différents modèles de partenariat public-privé réussis dans certains pays en matière d'aménagement et de développement de Zones Economiques Spéciales adossées à des complexes portuaires et de hubs maritimes ;
- le 20 janv. à Rabat : réunion du comité de pilotage de « l'étude sur la stratégie du secteur du transport maritime marocain et le développement du pavillon national » ;
- le 04 fév. à Rabat : réunion du comité de pilotage de l'« étude d'une stratégie pour le développement des infrastructures portuaires dédiées à la construction et la

réparation navales» ;

- le 5 fév. à Rabat : réunion avec les responsables des armements marocains opérant dans le transport de fret et les activités de remorquage portuaire ;
- le 09 fév. à Rabat : réunion du comité de pilotage de l'étude pour la conception, la réalisation et la mise en place de l'Observatoire de la Compétitivité des Ports Marocains (OCPM) ;
- le 17 fév. à Rabat : réunion du Comité de Pilotage de l'étude pour l'évaluation des retombées et impacts de la réforme portuaire.

1er Forum Entreprises de l'ISEM : MARFOR 2015



Sous l'égide du METL, l'Institut Supérieur d'Études Maritimes (ISEM) a organisé son 1er forum Entreprises MARFOR 2015 sous le thème : « l'ISEM au service du secteur maritime », les 11 et 12 mars 2015 à Casablanca, qui a été ouvert sous la présidence du ministre de l'Équipement du Transport et de la Logistique en présence de hauts responsables publics et privés du secteur maritime et portuaire, des enseignants chercheurs et des experts européens et africains invités à cette occasion. MARFOR 2015 est une plateforme d'échanges d'expériences et d'expertises entre les professionnels du secteur maritime marocains et étrangers sur des questions d'actualité portant sur le secteur maritime et portuaire et ses perspectives d'évolution.

Nouvel acteur maritime maroco-nigérian

Un nouvel acteur maritime africain, MNM Africain shipping Line, basé au port de Tanger Med et fruit d'un partenariat Sud-Sud entre deux opérateurs africains, est né. Cet investissement de plus de 2 millions d'euros est porté par des professionnels du secteur du transport et de la logistique du Maroc et du Nigéria. MNM AFRICAN SHIPPING LINE a bénéficié, pour sa création, d'un soutien actif du METL et d'un soutien financier du Groupe Attijariwafa Bank.

Le partenariat, a pour objet d'offrir et développer de nouvelles solutions logistiques compétitives au service des opérateurs africains du commerce extérieur, et ce afin de les relier au reste du monde à travers des services réguliers aux meilleures conditions de coûts, de délai et de qualité de services.



MNM Africain Shipping Line opérera des services maritimes réguliers au départ du port de Tanger Med grâce à une flotte de navires mixtes conteneurs et rouliers pour relier le Maroc et le sud de l'Europe à la côte atlantique de l'Afrique de l'ouest qui concentre la communauté UEMAO et le Nigéria et qui représente un marché potentiel de plus de 300 millions d'habitants.

Le Club des ports africains à Dakhla

Le Club des ports africains, lancé à l'initiative du Forum de Crans Montana (FCM), a tenu sa réunion du 12 au 14 mars à Dakhla, avec la participation de représentants d'autorités portuaires du continent. Ce rendez-vous a rassemblé des représentants d'autorités portuaires africaines et des responsables d'entreprises privées afin de débattre des grandes questions de la politique maritime et portuaire en Afrique.

Les discussions des membres du Club des ports africains ont été axées sur «le Sahara atlantique comme hub stratégique pour la moitié de l'Afrique», «les infrastructures performantes de transport» et les «investissements routiers et ferroviaires et développement des ports». Le Forum de Crans-Montana a souligné aussi le caractère ambitieux de la stratégie portuaire du Maroc à l'horizon 2030 qui prévoit de créer un nouveau port en eau profonde dans la province de l'Oued Eddahab qui aura des dessertes par porte-conteneurs vers les grands ports majeurs de la région, particulièrement ceux de Casablanca, Tanger-Med et Las Palmas.

Le Maroc classé 16ème à l'échelle mondiale en 2014 en termes de connectivité maritime par la CNUCED

Le Maroc a été classé à la 16ème place en 2014 en termes de connectivité maritime par l'Organe des Nations Unies chargé du commerce international (CNUCED), contre la 84ème position avant la mise en exploitation du Port Tanger Med. Grâce à ce nouveau classement, le Maroc se positionne désormais premier en Afrique et en Amérique Latine.

Le Port Tanger Med est aujourd'hui connecté à 161 ports et 63 pays des 5 continents. L'ensemble de ces connexions ouvrent de nouvelles perspectives pour les exportateurs marocains et améliorent leurs performances logistiques. Cet indice de connectivité mesure le réseau des transports maritimes réguliers d'un pays et son intégration au commerce mondial.

3è édition Med ports à Casablanca

Sous l'égide du Ministère de l'Équipement du transport et de la logistique, les acteurs du secteur portuaire, du transport et de la logistique maritime de la région méditerranéenne ont tenu leur conférence annuelle Med ports/3ème édition à Casablanca les 25 et 26 mars 2015. Cette édition était dédiée aux installations portuaires. Plus de 500 dirigeants portuaires ont pris part à cette manifestation. Importateurs et exportateurs, compagnies maritimes, transitaires, entreprises de logistique, ports, sociétés d'exploitation de terminaux et opérateurs ferroviaires.

INFRASTRUCTURE ROUTIERE AUTOROUTIERE

Visite de projets routiers dans les provinces du Royaume



Le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah a effectué au courant de ce trimestre des visites de travail dans les provinces du Royaume pour s'enquérir de l'état d'avancement des programmes d'infrastructures routières, citons :

- la visite, le 16 janv., du chantier de dédoublement de la liaison routière reliant les villes de Larache et de Ksar El kebiri sur une longueur de 27 Km pour un montant de 283 MDHS ;

- la visite, du 17 janv., du chantier de réhabilitation de la route reliant la ville de Chefchaouen et la zone touristique de Taghouzt sur une distance de 14 km pour un montant de 29,5 MDH ;

- la visite du 23 janv. à Settati, du chantier de l'échangeur autoroute Berrechid-Beni Mellal et le projet de doublement complet de la voie ferrée entre Settati et Marrakech sur 140 km, ce projet concerne la construction de la plateforme et de deux viaducs d'une longueur de 350 m, la suppression de tous les passages à niveau et leur remplacement par des ouvrages d'art (60 ouvrages) ;

- la visite du 13 fév. à Khenifra durant laquelle il a procédé au lancement des travaux de renforcement de la route régionale 503 reliant Khenifra et la localité de Zaida sur une distance de 14,5 Km pour un investissement de 15,4 millions de Dhs et a donné le coup d'envoi pour le renforcement de la

route provinciale 7307 reliant Oulghes et le pont Assa sur une distance de 5,2 Km, pour un montant de 3,2 millions de dirhams.

- la visite du 1er mars 2015 à Nador des travaux de réalisation du tronçon de la voie express qui relie le pont Hassan II à Selouan sur une longueur de 33 km pour un montant de 264 MDH, du chantier de construction d'un pont sur la même route et du projet d'aménagement de l'aéroport de Nador-Al Aroui ;

- la visite, le 06 mars, du projet d'élargissement et de renforcement de la route nationale n°8 reliant Kelâat Seraghna à Marrakech, et coup d'envoi des travaux de l'ouvrage d'art reliant Kelâat Seraghna à Marrakech d'une longueur de 45 mètres et 10 mètres de largeur ;

- la visite du 07 mars à Rhamna pour le lancement des travaux de construction de la route reliant la route nationale N°9 (RN9) et la RN7 sur une longueur de 29 km pour un coût global de 35 millions de dirhams (MDH), ce projet est financé par un don qatari octroyé au Maroc ;

- visite exploratoire, le 27 mars, du projet de voie express reliant Taza et Al Hoceima qui s'étale sur 148,5 Km et d'un coût qui s'élève à plus de 3 milliards de dirhams.

Conventions de financement Maroc - FADES



Deux conventions de financement d'un montant global de près de 1,4 milliard de dirhams (MMDH) ont été signées, le 28 janv. 2015 à Rabat, entre le Maroc et le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), dont une concernant le projet de construction de l'autoroute El Jadida-Safi. Portant sur un montant de 900 millions de dirhams (MDH), cette dernière a été paraphée par le Directeur Général de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc, Anouar Benazzouz, et le directeur général du FADES, Abdellatif Youssef Al Hamad.

1er congrès mondial sur la préservation du patrimoine routier

Une délégation du secteur routier marocain conduite par Monsieur Redouane BELARBI, Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, a

participé au 1er congrès mondial sur la préservation du patrimoine routier (PPRS Paris 2015), tenu à Paris du 22 au 25 février 2015. La participation active de la délégation du METL avait pour objectif d'échanger autour de l'expertise et des expériences internationales et régionales en matière de maintenance, d'entretien et de préservation du patrimoine routier et d'exposer l'expérience marocaine et les efforts entrepris pour la préservation du réseau routier du Royaume. Cette 1ère édition tend à démontrer d'une part le rôle majeur joué par les infrastructures routières et la nécessité d'affecter des ressources appropriées à leur amélioration et à leur entretien, et d'autre part, la responsabilité des gestionnaires de réseaux et d'agences routières et de définir-proposer-mettre en œuvre des plans d'actions pour l'entretien des réseaux.

BTP

Journée d'information sur les marchés de BTP au titre de l'année 2015



Le METL a organisé, le 19 janv. 2015 à Rabat sous la présidence de M. Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, une journée d'information, sur les marchés de bâtiment et de travaux publics (BTP) du Ministère et des institutions sous tutelle, au titre de l'année 2015. Il est réparti sur l'ensemble des secteurs supervisés par le METL ou sous sa tutelle,

Ont été présentés à cette occasion les principales réformes juridiques et institutionnelles menées dans le but de la consécration des principes de transparence et de bonne gouvernance.

Citons, la mise en place d'un système de qualification et de classification des entreprises BTP, la réforme de la réglementation des consultations, la valorisation des matériaux locaux, le nouveau contrat-programme entre l'État et la Fédération nationale du BTP et le renforcement du cadre normatif et technique et le développement d'un système de gestion des crises au sein du Ministère, la dématérialisation de procédures, la mise en place d'un référentiel des prix, la refonte des textes régissant les marchés publics, la revue des Cahiers des clauses administratives générales (CCAG) et des cahiers des

prescriptions communes (CPC), ainsi que la généralisation de l'audit des marchés.

TRANSPORT FERROVIAIRE

L'ONCF lance la vente de billets en ligne

L'ONCF a lancé, le 2 mars 2015, la vente de billets en ligne. Un site Internet de e-commerce utilisant la plateforme Maroc Télécommerce est spécialement dédié à cette opération. Les prix des billets sont les mêmes et toutes les cartes de réduction sont prises en charge. Une fois l'achat réalisé, il suffit d'imprimer son billet sur une feuille A4 et de le présenter au contrôleur à bord du train. Chaque contrôleur disposera d'un lecteur permettant de déchiffrer le code-barres figurant dans le billet imprimé.

Conventions de partenariats concernant le Grand Casablanca (ONCF et ONDA)

Lors de la deuxième session ordinaire du mois de janv. 2015 du Conseil de la région du Grand Casablanca, tenue à Casablanca le 06 mars 2015, il a été procédé à l'approbation des conventions de partenariat conclues entre l'ONCF, le Conseil de la région du Grand Casablanca et la Commune urbaine de Bouskoura pour la construction d'un pont routier sur la voie ferrée, ainsi que celle signée entre l'ONCF, le Conseil de la région et la Commune urbaine de Bouskoura pour la construction d'un passage piétons sur la voie ferrée tout en prenant en considération les recommandations de la commission de transport. En outre, le Conseil a approuvé la convention de partenariat conclue entre les ministères de l'Intérieur, de l'Économie et des Finances, le ministre délégué chargé de l'environnement, l'Office national des Aéroports (ONDA), le Conseil de la région et la province de Nouaceur pour la mise à niveau du secteur des taxis reliant l'aéroport Mohammed V et Casablanca.

Suppression de passages à niveau à Aïn Harrouda

Dans le cadre de son programme pour la suppression des passages à niveau, l'ONCF a construit un nouveau pont-route à Aïn Harrouda en remplacement du PN 1005 visant à renforcer la sécurité des circulations aussi bien ferroviaires que routières, améliorer la fluidité des circulations et de là, renforcer la mobilité durable des personnes et des biens. La réalisation de cet ouvrage et de ses accès, qui a mobilisé un investissement de 18 Millions de DH, s'inscrit dans le cadre du programme volontariste de l'office mobilisant près de 1,5 milliards de dirhams entre 2010 et 2015 portant

sur la sécurisation de la traversée aussi bien des passages à niveau (PN) que des zones situées en pleine voie (hors PN).

Conférence MENA sur les chemins de fer



S'exprimant lors d'une conférence sur les chemins de fer dans la région MENA, tenu le 17 mars à Dubaï en présence de plusieurs ministres arabes, le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, a exposé la stratégie marocaine de développement du secteur ferroviaire, dont la mise en place à l'horizon 2035 nécessite des investissements de plus de 20 milliards de dollars. Il a indiqué que ce plan gigantesque a été élaboré dans le cadre d'une vision stratégique du renforcement du réseau ferroviaire qui prend en considération les mutations des mouvements de transport. Le ministre a ajouté que le secteur ferroviaire constitue un axe important dans la politique de mobilité au Maroc qui a mis en place une stratégie ferroviaire ambitieuse s'articulant autour du développement de 1500 Km de lignes à grande vitesse, 2.743 Km de lignes classiques et un réseau de plateformes logistiques reliées au réseau ferroviaire.

TRANSPORT AERIEN

RAM sélectionne GE Aviation pour la signature d'un accord de Solutions OnPoint

La compagnie aérienne Royal Air Maroc (RAM) a sélectionné GE Aviation (Général Electric) pour la signature d'un accord de Solutions OnPoint d'une durée de dix (10) ans pour la maintenance, la réparation et la révision de ses avions équipés de moteurs GEnx. Le moteur GEnx-1B est le moteur le plus vendu pour le Boeing 787 Dreamliner, il permet une réduction de 15 pc des émissions de CO². GE Aviation, une unité opérationnelle de GE (NYSE: GE), est le premier fournisseur mondial de réacteurs d'avions, de turbopropulseurs et de composants et systèmes intégrés pour les avions commerciaux, militaires et d'affaires.

L'OFPPPT et RAM s'allient pour la formation du PNC

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPPT)





et la RAM ont signé, le 03 fév. 2015 à Casablanca, une convention de partenariat pour la formation du Personnel Navigant Commercial (PNC). Cette convention de partenariat a été paraphée par le directeur général de l'OFPPT, Larbi Bencheikh, et le président directeur général de la RAM, Driss Benhima. L'OFPPT assurera une formation qualifiante, d'une durée de 6 mois, ouverte aux jeunes justifiant d'un pré requis bac+2, dans les filières Administration, Gestion, Commerce et Tourisme (Réception accueil, Gestion hôtelière), elle est axée sur le développement des compétences relevant des domaines communicationnel, commercial et réglementaire aérien.

Partenariat pour l'organisation du 1er Salon de l'aviation d'affaires au Maroc «MEBAA Morocco show»



L'ONDA et MEBAA (Middle East and North Africa Business Aviation Association) ont signé, le 02 mars 2015 à Rabat, une convention de partenariat portant sur l'organisation du 1er Salon dédié à l'aviation privée et l'aviation d'affaires au Maroc «MEBAA Show Morocco», les 1er & 2 septembre 2015 à l'aéroport Mohammed V de Casablanca. Signé par le directeur général de l'ONDA, Zouhair Mohamed El Oufir, et le président fondateur de MEBAA Ali Ahmed Al Naqbi, en présence du ministre de l'équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah, cet accord vise à définir les conditions et les modalités de coopération entre les deux parties pour l'organisation du salon «MEBAA Show Morocco».

RAM renforce ses vols au départ de Lisbonne

Encouragée par les bons résultats de l'année dernière, la Royal Air Maroc (RAM) a décidé de renforcer ses vols hebdomadaires au départ de Lisbonne et à destination de l'Afrique via le hub de Casablanca. A partir du 29 mars 2015, la RAM propose à ses

clients 11 vols hebdomadaires contre 7 actuellement qui vont relier la capitale lusitanienne à l'aéroport Mohammed V de Casablanca et de surcroît les 28 autres destinations africaines desservies d'habitude par la compagnie. Cette action vise d'abord à renforcer l'offre et d'améliorer le produit sur certaines destinations africaines en termes de temps de transit. En d'autres termes, ces vols additionnels vont permettre de réduire le nombre d'escales, et offrir des vols directs sur les destinations finales.

RAM lance un prix spécial au FESPACO baptisé Ibn Battuta

Royal Air Maroc (RAM) a annoncé, le 04 mars 2015 à Rabat, le lancement d'un prix spécial baptisé Ibn Battuta pour récompenser le meilleur film traitant du thème du voyage, à l'occasion de la 24^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO). La RAM et le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) avaient signé, le 04 février dernier, une convention de partenariat en vertu de laquelle la compagnie nationale est devenue le transporteur officiel de cette prestigieuse manifestation culturelle et artistique pour trois éditions (2015, 2017 et 2019). Outre le FESPACO, la compagnie est transporteur officiel de la Biennale des arts (Dak'Art) et le MASA (Marché des arts et du spectacle africains) d'Abidjan.

RAM lance la version mobile de son site web

RAM a lancé, depuis le 02 mars 2015, la version mobile de son site Web <http://m.royalairmaroc.com/int-en-mobile>, offrant ainsi à ses clients la possibilité d'accéder en toute mobilité à ses services. Les clients de la RAM peuvent désormais réserver, acheter un billet d'avion, gérer leur réservation et la modifier, et accéder directement à l'ensemble des détails de leur vol. La version mobile offre aux clients la possibilité d'accéder aux services de la compagnie en neuf langues déclinées sur une vingtaine de pays. Ils peuvent également procéder au paiement par carte bancaire (marocaine et internationale) en toute sécurité.

L'aéroport Fès-Sais certifié OHSAS 18001

L'aéroport Fès Sais a été certifié OHSAS 18001 version 2007, référentiel pour le management de la santé et de la sécurité au travail, devenant ainsi le premier aéroport en Afrique à obtenir cette distinction. La cérémonie de remise de ce certificat a été organisée, le 26 mars 2015 à Casablanca, sous la présidence du directeur général de l'ONDA, Zouhair Mohamed El Oufir, en présence du directeur de l'aéroport Fès-Sais et ses collaborateurs, du management de l'ONDA ainsi que du directeur général de l'organisme certificateur BVQI. Cette certification OHSAS 18001 (Occupational

Health and Safety Assessment Series) est le référentiel le plus élevé dans le domaine de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail.

Coopération entre le Maroc et Corée du Sud



Le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a abrité des négociations dans le domaine de l'aviation civile entre les autorités de l'aviation civile marocaines et coréennes les 25 et 26 mars 2015 à Rabat, visant le renforcement des relations de coopération en matière d'aviation civile. Ces négociations ont été couronnées par la signature d'un mémorandum d'entente et le paraphe d'un accord bilatéral relatif aux services aériens, la sûreté et la sécurité de l'aviation civile entre le Maroc et la Corée du Sud. Cet accord offre la possibilité de relier plusieurs pays africains aux aéroports des pays asiatiques à travers le hub aéroportuaire Mohammed V de Casablanca et le hub aéroportuaire Incheon de Seoul en Corée du Sud.

L'AIAC «full member» du Programme «Trainair Plus» de l'OACI

L'Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile «AIAC» a obtenu, le 28 mars 2015 à Casablanca, le statut «Full Member» du Programme «Trainair plus» de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (OACI). Cette distinction a été remise à AIAC en marge de la conférence mondiale des centres de formation en aéronautique de l'OACI, qui a eu lieu du 24 au 27 mars 2015. Elle intervient suite au développement d'un programme pédagogique normalisé selon les standards internationaux de l'OACI et de la méthodologie «Trainair plus», un programme qui se compose de supports de formation en «Facteurs Humains» destinés aux opérateurs de première ligne des organisations de «Air Traffic Management».

COOPERATION INTERNATIONALE

Accueil de délégations étrangères

Dans l'objectif de renforcer la coopération avec différents pays frères et amis dans les domaines de l'équipement, du



transport et de la logistique, M. Rabbah a accueilli à Rabat, pendant ce trimestre, plusieurs personnalités et délégations étrangères dont notamment :

- une importante délégation conduite par le ministre djiboutien de l'Équipement et des transports, le 07 janv. 2015 ;
- le président et fondateur de NBB (Necati Bulak Bourse), le 08 janv. 2015 ;
- le vice-président de « Macquarie Capital », le 12 janv. 2015 ;
- l'ambassadeur du Mali au Maroc le 15 janv. 2015 ;
- la représentante résidente du Bureau du Maroc de la Banque Africaine de Développement (BAD), le 26 janv. 2015 ;
- le ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale de la République d'Italie, le 27 janv. 2015 ;



- l'ambassadeur du Canada au Maroc, le 28 janv. 2015 ;
- la ministre ghanéenne des Affaires Étrangères et de l'intégration régionale le 12 fév. 2015 ;
- le directeur du développement commercial et des investissements au ministère des affaires étrangères au Brésil, le 19 fév. 2015 ;
- le directeur exécutif de l'Association québécoise du transport, le 19 fév. 2015 ;
- l'ambassadeur d'Indonésie au Maroc, le 23 fév. 2015 ;
- l'ambassadeur de la république d'Égypte au Maroc, le 23 fév. 2015 ;
- le ministre du Territoire et du Développement Durable de la Catalogne, le 3 mars 2015 ;
- la présidente d'Overseas Private Investment Corporation (OPIC), le 3 mars 2015 ;
- la directrice générale de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) le 04 mars 2015 ;
- le secrétaire-adjoint américain au commerce, à l'industrie et à l'analyse, le 05 mars 2015 ;
- le directeur central - Réseau Agences du Groupe GMA CGM, le 9 mars 2015 ;
- le président d'ALSTOM Transport, le 9

- mars 2015 ;
- l'ambassadeur du Tchad au Maroc, le 10 mars 2015 ;
- le président d'ALSTOM Transport, le 9 mars 2015 ;
- l'ambassadeur de Turquie au Maroc, le 12 mars 2015 ;
- le vice-premier ministre portugais le 20 mars 2015 ;
- le premier ministre de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le 23 mars 2015.

2ème Forum économique maroco-ivoirien

Lors du deuxième forum économique Maroc-Côte d'Ivoire, organisé par la CGEM et le ministère des Affaires étrangères et de la coopération le 21 janv. 2015 à Marrakech, pour concrétiser les débats lancés lors de la première rencontre organisée en marge de la visite de SM le Roi Mohammed VI en Côte d'Ivoire en fév. 2014, le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif a souligné, qu'il est impératif d'investir dans la connectivité en tant que vecteur de développement économique et de création de richesses. Le Maroc, grâce à son positionnement stratégique, peut jouer un rôle clé dans le développement de la coopération entre le Royaume et l'Afrique de l'Ouest, d'autant plus qu'une demande de plus en plus accrue est ressentie de la part de transporteurs provenant du Moyen Orient, mais aussi de pays lointains comme la Chine et qui souhaitent se positionner en Afrique du Nord pour pouvoir s'implanter, par la suite, dans l'Afrique de l'Ouest.

Quinzième session de la Commission du transport (ESCWA)



La 15ème session de la Commission du transport, relevant de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ESCWA) émanant du Conseil économique et social des Nations Unies, a eu lieu le 27 janv. 2015 à Rabat, sous la présidence du ministre délégué chargé du Transport, Mohammed Najib Boulif. Elle a porté sur le développement des réseaux de transport et leur efficacité comme élément essentiel dans le processus de facilitation du commerce. Le ministre y a rappelé le saut qualitatif ces dernières années dans le secteur routier, à travers le renforcement de la stratégie nationale intégrée de la sécurité routière, mise en œuvre à partir de 2003 et la préparation d'une nouvelle stratégie pour la prochaine période de

2015-2024.

Signature d'un protocole d'accord entre le Maroc et les Pays-Bas



Le Maroc et les Pays-Bas ont signé, le 03 fév. 2015 à Rabat, un protocole d'accord portant sur le développement des infrastructures portuaires et de la logistique maritime. Cet accord a été paraphé par la directrice de l'Agence nationale des ports (ANP), Nadia LARAKI, et la directrice du port autonome d'Amsterdam, Dertje Meijer. L'accord prévoit la promotion particulièrement de la formation tripartite ANP-port d'Amsterdam et autorités portuaires africaines dans les domaines de la gestion, de l'exploitation portuaire et de la conduite des engins sur simulateur.

Coopération technique Maroco-Ivoirienne

Dans le cadre du renforcement de la coopération avec les pays d'Afrique, le METL a accueilli, du 14 au 20 mars 2015, une délégation de la Côte d'Ivoire composée de membres faisant partie de la commission adoc désignée par le Gouvernement ivoirien pour mettre en place un système de catégorisation des Entreprises et des Bureaux d'Études en Côte d'Ivoire. Les responsables du METL ont, par ailleurs, organisé des entretiens avec diverses instances concernées par les marchés publics au profit de ladite délégation.

5ème édition de l'Annual Investment Meeting à Dubaï



Les travaux de la 5ème édition de l'Annual Investment Meeting (AIM) se sont tenus du 30 mars 2015 au 1er avril à Dubaï, sous le thème « le rôle de l'innovation et des transferts des technologies induits par les IDE pour favoriser le développement durable ». La rencontre a connu la participation de 140 pays dont le Maroc. Une délégation marocaine de haut niveau, constituée de 29 décideurs



des secteurs public et privé, a pris part à cette importante manifestation pour présenter les potentialités du Royaume en matière d'investissement, de promouvoir son émergence économique et de mettre en valeur le rôle de Hub régional que peut jouer le Maroc en matière d'attraction des investissements directs étrangers.

Coopération Maroc - Congolaise

Une série de rencontres de travail a réuni des techniciens de la République du Congo avec leurs homologues marocains dans le but de promouvoir la coopération bilatérale entre les deux pays. Elle a été couronnée par la signature d'une convention entre le Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE) et le BCBTP en république du Congo, visant principalement à faciliter et renforcer l'échange technique et professionnel dans ce domaine entre les deux pays. M. Mohammed Najib Boulif, ministre délégué chargé du Transport a présidé, le 30 mars 2015, la rencontre bilatérale avec la délégation officielle de ce pays, qui effectuait une visite au Maroc, du 29 au 31 mars 2015.

RESSOURCES HUMAINES

Stratégie nationale 2021 de la formation professionnelle

Les besoins des secteurs de l'équipement, du transport et de la logistique, dans le cadre de la stratégie nationale 2021 de la formation professionnelle, ont fait l'objet d'une réunion tenue le 12 fév. 2015 à Rabat sous la présidence du ministre délégué auprès du ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et du ministre délégué chargé du Transport. La réunion a été une occasion pour examiner les moyens de développer la formation professionnelle, d'œuvrer pour l'élaboration d'un programme commun, notamment dans les domaines du transport et de la sécurité routière, de renforcer les capacités des acteurs de la formation professionnelle et de répondre aux besoins en compétences des secteurs concernés.

Organisation de la 18ème édition du FORUM EHTP Entreprises



La 18ème édition du Forum EHTP Entreprises organisé sous la tutelle du ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique, les 25 et 26 mars 2015

à Casablanca autour de la thématique du partenariat public-privé, était l'occasion pour promouvoir l'image de l'élève-ingénieur EHTP et de permettre aux élèves ingénieurs d'avoir une vision lucide sur les différents horizons de carrières possibles. Le tout via des ateliers de formation et autres conférences modérés par de hauts responsables issus de multiples entreprises. Le Forum a réuni plus de 5000 élèves ingénieurs et quelques 55 entreprises.

Formation maritime ISEM et IUT de Brest



Un accord de coopération entre l'Institut supérieur des études maritimes (ISEM) et l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Brest a été signé le 04 mars 2015 à Rabat, en présence du ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah. Cet accord, paraphé par la directrice de l'ISEM et le directeur de l'IUT, Amani Fethallah et le directeur de l'IUT, Yvan Leray, a pour objet d'organiser, dans le domaine de la formation et de la recherche, une mobilité internationale des étudiants et des enseignants entre l'IUT et l'ISEM et toute forme d'actions favorables au développement d'une coopération entre les deux établissements.

Célébration de la journée mondiale de la femme

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la femme, le METL a organisé, sous la présidence de M. Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, une cérémonie le 12 mars 2015 à Rabat. La cérémonie a connu la présentation d'un exposé sur les ressources humaines féminines au Ministère, ainsi que certaines expériences féminines leaders au sein du département, dont notamment celles des chefs de services extérieurs opérant dans les chantiers des infrastructures routières et dans la gestion du domaine publique maritime. Un hommage a été rendu également à des femmes qui travaillent dans le secteur du transport ferroviaire en tant que conductrices de train.

Nouvelles nominations à de hautes fonctions au sein du METL

Le conseil de gouvernement, tenu le 22 janvier 2015 sous la présidence du Chef du Gouvernement, a approuvé des propositions de nomination à de hautes fonctions, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, il s'agit de

pour le METL de:

- M. Mohamed BENOUDA, Directeur Général de la Société Nationale des Transports et de la Logistique.
- M. Mohamed Reda CHAKKOR, Directeur de la Marine Marchande.

Par ailleurs, M. Mohamed Khalil BOUZID, l'Inspecteur Général du METL a été désigné, en plus de ses fonctions, Interlocuteur Permanent de l'Institution du Médiateur du Royaume, et ce à partir du 19 Janvier 2015.

ŒUVRES SOCIALES

Cérémonie d'hommage aux retraités du METL à Rabat



Sous la présidence de M. Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, et M. Mohamed Najib Boulif, ministre délégué chargé du Transport, une cérémonie d'hommage en l'honneur des retraités du Ministère à Rabat au titre des années 2012-2013-2014, a été organisée le 22 Janv. 2015. Le nombre de retraités concernés au niveau de Rabat est de 180 personnes. Cette manifestation a été généralisée à l'ensemble des services extérieurs à l'échelle nationale et a concerné 1100 retraités.

SOMMAIRE

Editorial	1
Inédit	1
Activités royales	1
Securite routiere	1
Ports et domaine Public maritime	3
Infrastructure routière et autoroutière	4
Bâtiment et travaux publics	5
Transport ferroviaire	5
Transport aérien	5
Coopération internationale	6
Ressources Humaines	8
Oeuvres sociales	8

CONTACT

Unité Centrale de Communication
 • Tél. : 0537-68-41-74/75/76
 • Fax : 0537-76-37-79
 • Adresse : Quartier administratif
 B.P 597 Rabat-Chellah